

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 11 (1954)
Heft: 8

Artikel: La branche éclaireur
Autor: Racine, Oscar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La branche éclaireur

Oscar Racine, Tavannes
Commissaire cantonal éclaireur

Le but principal du système des patrouilles est de donner une véritable responsabilité au plus grand nombre possible de garçons, pour leur développer le caractère.

B. P. Eclaireurs.

L'«idée fondamentale», le «pivot» de l'œuvre du mouvement éclaireur est le système des patrouilles.

«Il est fondé sur l'observation des bandes naturelles d'enfants et de leur sens de l'honneur collectif. Permettant de donner des initiatives, de confier des responsabilités individuelles au sein du groupe, il confère le sens de la solidarité et éveille la conscience sociale.» (Henri Joubrel, le Scoutisme dans l'éducation et la rééducation des jeunes).

On constate par là que la base du mouvement repose sur le système des patrouilles. Permettez-nous encore cette citation de Roland Philipps, (qui fut un confident de Baden-Powell) sur le «système des patrouilles» «...le système des patrouilles n'est pas une méthode qui peut être adaptée au scoutisme, mais elle en est une condition absolue».

La promesse

Je promets sur mon honneur de faire
tout mon possible pour:

- Remplir mon devoir envers Dieu
et la Patrie
- Aider autrui
- Obéir à la Loi de l'Eclaireur.

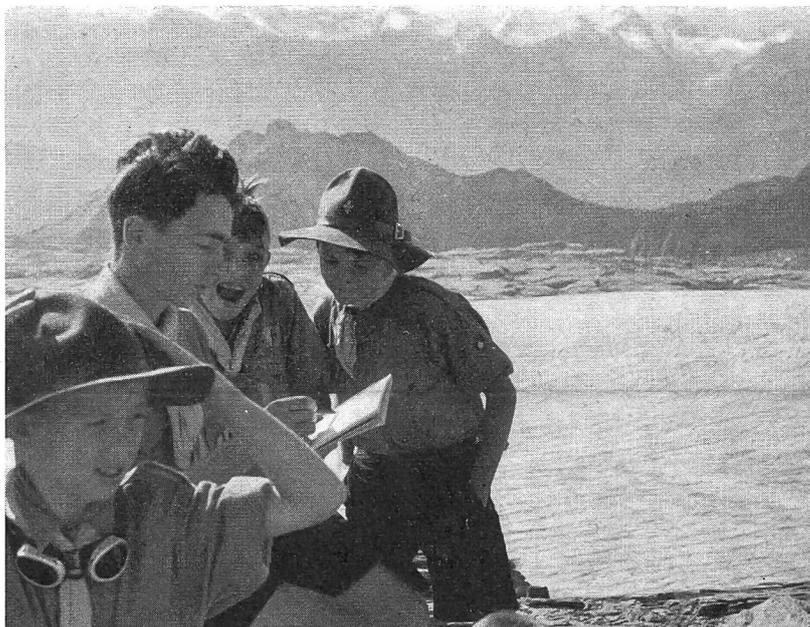
La Devise

du louveteau: De mon mieux
de l'éclaireur: Toujours prêt
du routier: Servir

Dans le monde entier, les éclaireurs se
serrent

la main gauche,

la main du cœur.



Une patrouille d'éclaireurs en excursion.

Qu'est-ce qu'une patrouille?

Il s'agit d'un petit groupe de cinq à huit garçons (âgés de douze à seize ans) dirigé par l'un d'eux, le Chef de patrouille (en abrégé C. P.). Le Chef de patrouille est responsable de toute sa patrouille et de chacun de ses membres. Relevons encore que le C. P. n'est pas forcément le plus âgé, mais le plus énergique et le meilleur entraîneur.

Quelle est la vie de la patrouille?

Il appartient au Chef de patrouille de déterminer avec ses éclaireurs ce qu'ils vont faire, l'objectif à atteindre. Il suscitera ensuite les efforts de tous pour arriver au but.

Les patrouilles sont groupées en troupe. Une troupe comprenant 4 patrouilles de 8 garçons. Le chef de troupe dirige l'ensemble, mais en s'appuyant sur le Conseil des chefs de patrouilles assistés de leur seconds. Il veille à n'être plus que le chef d'orchestre.

Le Chef de troupe (C. T.) veillera à ce que les patrouilles aient toujours une activité bien définie. Il est évident que le C. P. dirige sa patrouille en toute indépendance.

La patrouille, un petit monde à soi, a son «fanion» avec l'emblème de l'animal choisi comme «totem», elle a ses lois, ses coutumes, ses règles pieusement conservées, dans un «Livre d'Or».

Le Chef de patrouille, désigne en principe, son sous-chef de patrouille. Il surveillera la formation de celui-ci, car lui aussi, plus tard, deviendra un jour Chef de patrouille. Le sous-chef de la patrouille est le collaborateur direct du C. P. dans la direction de la patrouille.

Mais ce qui est important, c'est que chaque éclaireur a une charge, une fonction, dans le cadre de la patrouille: un sera responsable du «Livre d'Or», un autre de la «caisse» de patrouille, un autre encore du matériel, un sera le «bout en train», chacun se verra confié une charge en fonction de ses qualités.

Les moyens pour arriver à «soudier» tout ceci? Les séances qui ont lieu chaque semaine, les sorties et camps de patrouille, les sorties de troupe (ou malgré tout on travaillera en patrouille).